

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2017/05/23-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 23 mai 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

**OBJET : stratégie de mobilisation du fonds de roulement
pour les investissements**

Le Conseil d'Administration adopte le principe d'une mobilisation du Fonds de Roulement de l'établissement, à hauteur d'une enveloppe de 20 M€, pour permettre les investissements suivants :

- Projets immobiliers,
- Projets innovants pédagogiques,
- Abondement SDN (Schéma Directeur du Numérique) sur des projets innovants,
- Accompagnement pour l'investissement de la Recherche,
- Investissements dans le domaine de la Sûreté.

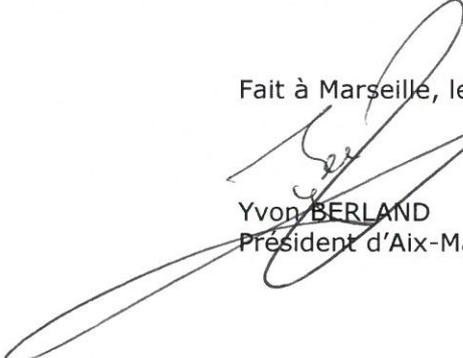
Cette délibération est adoptée par 33 voix pour et 2 abstentions.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 23 mai 2017


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

